

<p>Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique</p> <p>180 -10200 Shellbridge Way Richmond (Colombie-Britannique) V6X 2W7</p> <p>Téléphone (604) 214 2600 Télécopieur (604) 214 9881 Ligne gratuite 1 (888) 715 2200</p>	<p>Référence : G-700-4</p> <p>Catégorie : ADMINISTRATION DES ÉCOLES</p> <p>Objet : Mutation et affectation d'une direction et direction adjointe d'école</p> <p>Responsabilité : Direction générale</p>
	<p>Références :</p> <p>Autres :</p> <p>Adoptée le : 6 février 1998</p> <p>Révisée le : 7 mars 1998</p> <p>Révisée le : 28 mai 2011</p>

## PRÉAMBULE

Avant d'ouvrir le concours pour un poste vacant dans une école, la direction générale peut effectuer le transfert d'une direction ou d'une direction adjointe à cette école.

## ÉNONCÉ

***Le CSF procédera à la mutation ou à l'affectation d'une direction ou d'une direction adjointe d'école basée sur les intentions professionnelles de ses directions et directions adjointes.***

### Directives générales

1. Au mois de janvier de l'année scolaire en cours, les directions et directions adjointes d'école remettront leurs intentions professionnelles à la direction générale.
2. Afin d'assurer la stabilité de ses écoles et de ses communautés, il est entendu qu'une direction sera nommée pour une période de trois (3) ans.  
***Cette directive ne s'applique pas aux directions adjointes.***
3. Dans le but d'appuyer les nouvelles directions et directions adjointes à s'intégrer à une nouvelle école et sa communauté, un profil sera développé par le comité de partenaires et les membres du personnel de l'école. (Voir la politique G-700-2)
4. Pour accéder à un poste de direction, une direction adjointe devra déposer sa candidature à un poste affiché de direction et devra, si sélectionnée, passer une entrevue telle que mentionnée dans la politique G-700-2 Embauche des directions et directions adjointes d'école.
5. La mutation et l'affectation des directions et directions adjointes d'école sont sujettes à une ratification par le Conseil d'administration.